

Recycler : deux projets mosellans innovants

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) a fixé des objectifs ambitieux de développement de l'économie circulaire. Elle prévoit, en fait, une réduction drastique des quantités de déchets enfouis d'ici 2025, c'est-à-dire une diminution de 50 %. De ce fait, si la mise en décharge diminue, cela impose, d'une part, de mieux consommer (acheter durable) et, d'autre part, de

mieux recycler/réparer/réutiliser pour atteindre un taux de recyclage plus important. Il faut donc prendre conscience de l'amélioration impérative de notre manière de collecter, de trier et de valoriser ce qui ne peut l'être pour ne plus avoir à l'enfouir, comme, notamment, les déchets des activités économiques. Nous vous présentons deux projets mosellans et deux avis sur cette question importante.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Écologie industrielle et solidaire

Installé à Florange, sur le territoire du Val de Fensch, Valo' couvre plusieurs domaines d'activité dont la gestion des déchets. Sur la centaine de salariés de la PME, la majorité est en parcours d'insertion.

Depuis dix-neuf ans, Valo' est spécialisé dans le nettoyage et la gestion des déchets. Avec des préoccupations sociales, environnementales et économiques comme fil rouge, la PME mosellane a développé deux filières innovantes dans le domaine de la gestion des déchets, activité qui représente 65 % de son chiffre d'affaires. « Nous proposons aux professionnels un service de collecte régulier et réactif pour la valorisation des huiles et graisses alimentaires usagées. Grâce à un réseau de partenaires professionnels, les 360 tonnes collectées par an sont valorisées à plus de 95 % en biocarburants ou biolubrifiants. Notre start-up Biolub gère la fabrication de lubrifiants biodégradables et bio-sourcés à travers deux produits : une huile pour les chaînes de tronçonneuse et une pour le décofrage, souligne Philippe Lerouvillois, président du groupe Valo'. La deuxième filière concerne la collecte, à hauteur de 500 tonnes par an, et le recyclage, à 95 % en différentes fractions, de fenêtres en fin de vie remplacées le plus souvent dans le cadre de programmes de rénovation énergétique. Les châssis PVC servent à fabriquer de nouvelles fenêtres, le verre est valorisé dans une entreprise locale qui fabrique des micro-billes de verre, le bois part aussi en valorisation. »



L'entreprise mosellane gère également des activités plus classiques visant à collecter les déchets dans les entreprises et à les inscrire dans des filières de recyclage. « Le décret dit 5 flux impose depuis 2016 le tri des déchets de papier, métal, plastique, verre et bois aux entreprises qui produisent ou détiennent plus de 1 100 litres de déchets par semaine. Valo' prend en charge la collecte de ces flux. Plus globalement, nous opérons en favorisant le tri à la source. » Enfin, la PME intervient en tant que sous-traitant de grands groupes du déchet pour exploiter des chaînes de tri pour emballage ménager et déchets de chantier pour les entreprises ainsi que pour faire de la gestion déléguée de déchets. Engagées dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises

(RSE), les structures du groupe Valo' (agence d'intérim, bureau d'études, association, start-up) regroupent une centaine de salariés dont 25 permanents et 80 personnes en parcours d'insertion. « Nos sociétés ont des conventions avec l'État comme entreprise d'insertion et entreprise de travail temporaire d'insertion. Elles perçoivent une aide financière par équivalent temps plein pour former et accompagner leurs salariés en parcours d'insertion vers l'emploi durable. Le dispositif permet ainsi de recruter des personnes très éloignées de l'emploi pour une durée maximale de deux ans, que ce soit en intérim ou en CDD. En 2018, 66 salariés sont sortis de leur parcours d'insertion, 88 % avaient une solution d'emploi ou de formation qualifiante. »